

L'ADMQ salue les décisions du ministre Coiteux

Québec, le 11 mai 2016 – L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) salue les décisions du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, qui a dévoilé aujourd'hui le Plan d'action gouvernemental pour alléger le fardeau administratif des municipalités et la Politique gouvernementale de consultation et de simplification administrative à l'égard des municipalités.

Ces décisions s'inscrivent dans le cadre de l'application du rapport Perreault pour lequel l'ADMQ avait émis plusieurs recommandations. « L'ADMQ est très heureuse du plan d'action gouvernemental qui vise à alléger le fardeau administratif des municipalités. Ces actions correspondent aux recommandations de notre organisation dans le contexte actuel des nombreuses redditions de comptes demandées par les différents ministères aux municipalités. Il était très important que le gouvernement agisse, et par conséquent, nous saluons l'annonce de la Politique et du Plan d'action », a souligné M. Charles Ricard, président de l'ADMQ.

L'ADMQ assure son entière collaboration dans les travaux d'application du Plan d'action et de la Politique. Elle remercie les intervenants du MAMOT pour leur analyse rapide des recommandations et le travail qui a mené à l'annonce de ces publications.

-30-

À propos de l'ADMQ

Depuis 76 ans, l'Association des directeurs municipaux du Québec est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et secrétaires-trésoriers du Québec. L'ADMQ rassemble 1 100 membres répartis dans quelque 875 municipalités locales, MRC, communautés métropolitaines, agglomérations et régies intermunicipales de toutes les régions du Québec. Elle a pour mission d'accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles et de les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques de travail, tout en contribuant activement à l'évolution de la vie municipale.

Renseignements :

Magali Laurent, conseillère en communication
Association des directeurs municipaux du Québec
418 647-4518
mlaurent@admq.qc.ca
www.admq.qc.ca